

**2018 DAE 211** Budget Participatif - Subvention (11.000 euros) et conventions avec l'association Rejoué (14e)

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

En 2015, la Ville de Paris s'est engagée dans une politique ambitieuse de développement de l'économie circulaire sur son territoire. En organisant les Etats généraux du Grand Paris de l'Economie Circulaire, elle a envoyé un message fort, et confirmé son souhait de travailler avec tous les acteurs du territoire pour mettre en place les solutions qui concrétisent cette économie d'avenir. Parmi les nombreuses thématiques abordées par les 250 participants aux ateliers, la question du développement du réemploi figurait parmi les enjeux prioritaires. En effet, le réemploi, avec l'écoconception et l'économie de la fonctionnalité, et bien avant le recyclage, est l'une des clefs de la transition d'une économie linéaire vers une économie circulaire.

Les recycleries permettent de collecter les objets dont certains souhaitent se débarrasser, et d'éviter qu'ils ne deviennent des déchets : en les nettoyant, en les réparant et en les remettant en vente à prix solidaires afin de pouvoir leur offrir une seconde vie. Ce sont donc des structures emblématiques du réemploi et de l'économie circulaire, qui répondent aux enjeux environnementaux actuels, mais aussi à des besoins très concrets d'équipement des Parisiens à moindre coût. Ce sont également d'excellents vecteurs de sensibilisation à un mode de vie plus responsable à travers les ateliers, animations et événements qu'elles organisent régulièrement. Enfin, les recycleries participent au développement économique des territoires où elles sont implantées, en montant des partenariats avec les acteurs locaux et en créant des emplois, notamment à destination des personnes en difficulté.

Aujourd'hui, la Ville de Paris accompagne des recycleries généralistes, appelée « ressourceries » (L'Alternative dans le 2ème, La Petite Rockette dans le 11ème, Ma Ressourcerie dans le 13ème, La Ressourcerie Créative dans le 14ème, La Ressourcerie des Batignolles dans le 17ème, Emmaüs Défi dans le 19ème, Emmaüs Coup de Main et La Ressource de Belleville dans le 20ème), ainsi que des recycleries spécialisées sur certains flux (La Textilerie dans le 10ème, Rejoué, la Table des Matières et la Réserve des Arts dans le 14ème, la Recyclerie du Sport dans le 17ème, Carton Plein dans le 18ème). La Ville s'est fixé l'objectif de vingt recycleries sur le territoire parisien d'ici 2020.

Au-delà de la volonté municipale et de l'expression des professionnels du secteur lors des Etats généraux de l'économie circulaire, la volonté des Parisiens s'est aussi directement exprimée à travers le vote du Budget Participatif. Ainsi, le projet « Tous Récup' », pour ouvrir d'avantage de lieux dédiés au réemploi et à la réparation dans Paris, a été soutenu par plus de 18.000 votes au Budget Participatif 2017.

La recyclerie Rejoué, créée en 2012, est spécialisée dans la collecte, la remise en état et la revente de jouets d'occasion. Elle a ainsi valorisé 47 tonnes de jouets en 2017, soit une augmentation de 40% par rapport à 2016. Cette activité est mise en œuvre à travers un chantier d'insertion, qui était initialement installé à Paris et qui a déménagé à Vitry-sur-Seine en 2017 afin de pouvoir bénéficier de locaux plus grands, rendus nécessaires par la croissance de l'activité. Elle restait néanmoins présente sur le territoire parisien à travers ses activités de collectes et son magasin situé dans l'espace commercial Gaité (14e). Ce centre commercial a fermé ses portes en février 2018, l'association a donc identifié un nouveau local de 65m<sup>2</sup>, appartenant au bailleur RIVP et situé au 140 rue du Château (14e). Ce point de vente permettra de maintenir à Paris une sensibilisation sur la question du réemploi des jouets, ce sera également un lieu de réception d'apports volontaires pour les particuliers, ainsi qu'un lieu de formation aux techniques de vente pour les salariés en insertion de l'association. Rejoué doit réaliser des travaux d'aménagement de ce nouveau local, estimés à 15.600 euros.

Considérant l'intérêt que présente ce dispositif pour la Ville de Paris, je vous propose de m'autoriser à signer avec l'association Rejoué la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe, qui prévoit l'attribution, au titre de l'exercice 2018, d'une subvention d'investissement d'un montant de 11.000 euros contribuant aux travaux de rénovation et d'aménagement nécessaires dans le local.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris